

BULLETIN
DIOCÉSAIN
BAYONNE
 PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Administration : Secrétaire Evêché, C. C. Bordeaux 41.74
 Abonnements : dans le diocèse : 300 francs
 France et Italie : 350 francs — Etranger : 600 francs

16
JUN
1955

Numéro 529

Prix : 10 fr.

Importante Fondation
des Basques de Paris
" GARAKOTCHEA "

Un tirage spécial d'ELGAR, « journal mensuel des Basques de Paris » (53, rue du Rocher), annonce en basque, français, espagnol et anglais, l'importante nouvelle que voici :

la fondation d'un FOYER, qui sera ouvert à tous les Basques de Paris, et particulièrement aux jeunes.

Grâce à l'action méritoire de quelques pionniers, dont plusieurs sont en vie grâce à Dieu, il existait déjà plusieurs associations ouvertes aux Basques de Paris, notamment l'Eskualduna et l'Eskualtzaleen-Biltzarra, sans parler d'œuvres vivantes comme le « Fronton » du Point-du-Jour et la société folklorique « Gernika » : leur activité, bien entendue, continuera comme par le passé, en toute indépendance.

Si utile et admirable qu'elle fût, elle ne suffisait pas néanmoins à satisfaire tous les besoins de nos compatriotes émigrés à la Capitale, principalement des plus jeunes. Sur le terrain religieux, notamment, et malgré des efforts courageux comme ceux du R.P. Chabagno, une regrettable lacune subsistait, et on avait beau jeu de proclamer, avec un hochement de tête un peu pharisaïque, l'infidélité des Basques transplantés; comme si on eût attendu d'eux un miracle, à l'encontre des lois les plus éprouvées de la sociologie religieuse !

Le sursaut nécessaire a été l'œuvre conjuguée de militants et militantes de l'Action Catholique et de quelques prêtres basques, aumôniers ou étudiants.

Peu à peu, l'« Eskualdun Gazteria » a planté ses racines

en pleine capitale. Avec un acharnement magnifique, une poignée de jeunes, initiés dans leur pays aux méthodes de l'apostolat, ont jeté la bonne semence. Peu à peu, des réunions se sont organisées, et une véritable communauté spirituelle a vu le jour, la communauté de la « diaspora ».

Comme il était naturel, elle a fait appel aux prêtres du pays d'origine, et les prêtres, à plusieurs reprises, sont allés la visiter : à l'occasion de retraites annuelles (Pâques et Toussaint) ou de fêtes exceptionnelles comme Noël ou Besta-Berri (Fête-Dieu). En même temps, les liens de la communauté se sont resserrés, car rien ne resserre comme un lien spirituel; une véritable « Association » est née, fondée et dirigée par des jeunes, avec l'assistance d'un prêtre sans qui bien des choses, il faut l'avouer, eussent été impossibles : M. l'abbé *Pierre Charriton*, étudiant de philosophie.

Avec lui, les réunions dominicales se sont faites régulières; elles ont pris une forme de plus en plus communautaire et sociale; largement ouvertes à tous les Jeunes, mais aussi à tous les Basques de Paris, c'est par centaines que chaque dimanche elles attirent nos compatriotes.

Au milieu de quelles vicissitudes ! Après un bienveillant accueil rue Singer, après Chaillot et le Centre Richelieu, les voici dans une crypte de St-Séverin. L'ère des catacombes paraissait devoir continuer quand, avec ce courage et cette audace qui ne fleurissent que dans des cœurs de jeunes, la résolution héroïque a été prise par le Comité de l'« Eskualdun-Gazteria » : il fallait acquérir un immeuble indépendant, pour assurer la survie au mouvement social et spirituel si bien déclenché. Mis au courant par M. le vicaire général Narbaitz, envoyé de Mgr l'Evêque, S. E. le Cardinal de Paris donnait son approbation et déjà se profilaient à l'horizon les contours indécis d'une « paroisse » basque... Pour l'heure, il est vrai, il n'était question que d'un « Foyer », d'un groupement animé spirituellement par un prêtre. Encore fallait-il donner un corps à ce groupement, un abri à ce « Foyer ».

Cet abri, ce sera *GARAKOTCHEA* : non pas un palais, non pas un établissement luxueux de confort américain, mais un vaste immeuble, merveilleusement situé, qui malheureusement doit être payé *seize millions* et nécessite d'importantes réparations.

On lira plus loin des renseignements techniques sur cet immeuble. Le plus important est de savoir que cette Maison, devenue propriété de l'« Eskualdun-Gazteria », rend possibles de multiples réalisations d'avenir : une vaste salle de réunions, un service social, une chapelle, un centre d'hébergement, bref tout ce qui est essentiel pour sauver des âmes et des corps.

Faisant preuve d'une compréhension magnifique, les associations comme l'« Eskualduna » et l'« Eskualtzaleen Biltzarra »

apportent un concours généreux à « *Garakotchea* ». Spectacle aussi émouvant, les concours individuels affluent : quelques notabilités, mais plus encore les humbles, petites bonnes-à-tout faire et petits employés, dont les souscriptions s'étalent de touchante manière sur les colonnes d'« *Elgar* ».

Hélas ! nous sommes loin du but...

Laisserons-nous seuls nos compatriotes de Paris ?

Ils sont de chez nous, il nous faut les aider.

Il faut espérer que département et communes se montreront sensibles à l'aspect social de cette fondation.

Mais les paroisses aussi doivent faire leur devoir : qu'elles répondent avec bonne volonté à l'appel de M. l'abbé Charritton qui leur offre une prédication et leur demande... une quête.

Et que les souscripteurs individuels, aussi, écoutent le mouvement de leur cœur : qu'ils envoient, sans plus tarder, leur obole généreuse à

M. l'abbé P. Charritton
35, avenue Marceau, Paris
C.C.P. 12.286-67
Paris

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES SUR " GARAKOTCHEA "

I. — EMBLACEMENT

Le 10, rue Duban se situe à Paris, dans le 16^e arrondissement, au centre du quartier de Passy. La rue Duban va de la place de Passy à la place Chopin, ou encore de la rue de Passy à la rue Singer. Cette dernière est déjà bien connue de nos compatriotes Basques péninsulaires qui y ont leur centre.

Il est desservi par deux stations de métro : Muette, à 200 mètres, sur la ligne Pont de Sèvres-Montreuil ; Passy, à 500 mètres, sur la ligne Etoile - Nation. A la place de Passy, à 50 mètres se trouve l'arrêt de l'autobus n° 32 ; et rue de la Pompe, à 200 mètres, celui du 52. Enfin, le train Saint-Lazare-Auteuil a sa station Muette à moins de 300 mètres.

C'est donc une situation remarquable à tous points de vue. Emplacement au centre du quartier résidentiel de Paris. Moyens d'accès : Desservi par le métro, l'autobus et le train. Et aussi dans le quartier où se trouve la plus grande densité de Basques.

En effet, sur plus de 2.000 adresses recueillies à ce jour, 60 à 70 pour cent de nos compatriotes habitent dans les 8^e, 16^e et 17^e arrondissements, c'est-à-dire dans les trois arrondissements les plus proches de la rue Duban.

II. — ETAT ACTUEL

Le terrain, d'une surface de 385 m² environ, est occupé actuellement par un local à usage commercial, exactement : un lavoir. Le bâtiment qui couvre tout le terrain comporte :

- 2 sous-sols, l'un de 5 m. × 11 m. ; l'autre de 3 m. × 7 m. ;
- un rez-de-chaussée de 12 m. × 32 m., divisé en deux bureaux, une machinerie, une grande salle ;
- un premier étage partiel de 220 m² environ, divisé en séchoir, réservoir d'eau, et un appartement de quatre pièces, cuisine, entrée ;
- un deuxième étage partiel de 180 m² environ, en séchoir ;
- un troisième étage partiel de 100 m², environ, en séchoir.

Tout cela, largement éclairé sur rue par dix fenêtres, sur cour par cinq fenêtres, et par une verrière de 8 × 20 m., pour la grande salle du rez-de-chaussée.

III. — POSSIBILITES D'AMENAGEMENT IMMEDIAT

A) *Au sous-sol :*

Création d'une chapelle de 5 m. × 11 m., dans le genre de celle du centre Richelieu, connue des Basques qui ont fréquenté l'Eskual Chokoa cet hiver. Elle servira pour les cérémonies ordinaires, et pourra contenir de 50 à 100 personnes, suivant l'aménagement.

Construction d'un bloc sanitaire et utilisation en cave pour le reste de la surface.

B) *Au rez-de-chaussée :*

En entrant, à gauche, on trouvera deux pièces de 3 m. 50 × 2 m. 30 et 3 × 50 × 2 m. 65 qui seront le bureau et le secrétariat. A droite, une surface équivalente sera occupée par le vestiaire et l'escalier d'accès aux étages supérieurs.

La grande salle, large de 12 mètres et longue de 25 mètres, pourra contenir 400 personnes quand elle sera utilisée pour la messe, pour les conférences, pour les projections, etc...

Le foyer aura aussi suffisamment de places, puisque 200 personnes attablées y tiendront facilement.

Au fond de la grande salle le mur est en biais ; la cloison qui sera montée pour que la grande salle soit rectangulaire, délimitera une pièce à 1 mètre de profondeur, suivant l'endroit. C'est là que sera l'autel, et il suffira d'ouvrir deux battants pour qu'il soit visible de la grande salle. De la même façon, on pourra y installer à une des extrémités le bar du foyer. On peut aussi envisager de surélever légèrement cette partie, qui sera, suivant les cas, le chœur, l'estrade, ou la scène de théâtre.

C) *Au premier étage :*

Nous trouverons d'abord, sur rue : Une salle de réunion de 3 m. 50 sur 11 m. environ, qu'il sera facile de couper en deux par une cloison mobile suivant les besoins.

Puis, au fond, dans l'appartement existant actuellement, trois grandes chambres de 3 m. × 5 m., pour deux personnes, une de 3 m. 50 × 4 mètres et un bloc sanitaire de 2 m. 50 × 5 m.

Enfin, sur le côté droit, s'aligneront six chambres de 2 m. 75 × 3 mètres.

D) *Au deuxième étage :*

Nous trouverons la même disposition qu'au premier étage, sauf la salle de réunion sur rue qui n'existe plus.

Nous pouvons donc aménager une dizaine de chambres et un bloc sanitaire.

E) *Au troisième étage :*

Ce dernier occupe une surface semblable à l'appartement du fond au premier étage. On peut donc y installer une série de cinq chambres.

IV. — IMPORTANCE DES TRAVAUX

Pour l'ensemble des installations que je viens de vous énumérer le gros-œuvre existe, c'est-à-dire que l'ossature des bâtiments, murs extérieurs, poteaux, planchers, toitures, est faite. Dans le détail, voici les travaux qui seraient à exécuter :

— *au sous-sol :* pour la chapelle, cimentage et peinture;

— *au rez-de-chaussée :* pour le bureau, peinture pour la grande salle, raccords de ciment au sol, peinture pour la salle du fond, soit cloison, soit surélévation du sol;

— *au premier étage :* pour la salle de réunion, cloison intérieure, huisserie, pour les 5 chambres du fond, la peinture, et pour les 6 chambres du côté, le cloisonnement et les huisseries;

— *au deuxième étage :* le mur de façade sur cour est à faire, ainsi que les fenêtres, le cloisonnement et les huisseries également;

— *au troisième étage* : même travail qu'au deuxième étage.

Toute l'installation sanitaire est à faire. L'électricité est à faire aux deuxième et troisième étages.

Enfin, il existe un chauffage à haute pression dont une partie pourra être réutilisée pour le chauffage de la grande salle.

En résumé :

La chapelle, la grande salle, les bureaux du rez-de-chaussée, les 10 chambres et la salle de réunion du premier étage peuvent être mis en état avec relativement peu de frais, ce sera le premier but à atteindre au début de l'année 1956.

Les 15 chambres ou salles supplémentaires des deuxième et troisième étages demanderont une mise de fond plus considérable qui ferait l'objet d'une deuxième tranche de travaux pour l'année suivante.

A ce moment-là, le 10 de la rue Duban sera en état pour faire face aux multiples activités qui s'y développeront au point de vue religieux, social ou culturel.

V. L'AVENIR

Si la situation financière le permet, d'ici quelques années, en fonction des règlements architecturaux en vigueur actuellement à Paris ce terrain a les possibilités suivantes :

- sous-sol sur toute la surface du terrain;
- grande salle au rez-de-chaussée, comme dans l'état actuel, avec une façade de 12 mètres sur rue, et une profondeur de 10 mètres, 4 étages de salles et chambres;
- sur une profondeur de 8 mètres seulement, à cause du retrait, un cinquième étage.

Donc : un sous-sol, un rez-de-chaussée, 5 étages, voilà le splendide immeuble qui peut être, dans un avenir proche, je l'espère, le domaine des Basques de Paris.

Louis DOMEcq.
Ingénieur E.T.P.
dans « ELGAR »

Tournée de Confirmation

OSSES. — Dès Bidarray, les motocyclistes sont là... Cavaliers et cyclistes attendent plus loin, près de la Croix. Musiciens et « voltants » accueillent Monseigneur dans une débauche de couleurs et d'harmonie : décidément, nous sommes en Navarre, pays de la sobriété et tout ensemble de la grandeur et de l'éclat. M. le Maire, bien droit au milieu de la foule qui emplit la place, fait l'histoire de ce « pays » bien distinct de la vallée de Baïgorry, qu'un évêque (dont on conserve un ornement à la sacristie) rendit célèbre autrefois. L'église St-Julien — l'une des plus belles de la région — accueille l'immense foule venue d'Ossès, Bidarray et St-Martin d'Arrossa. M. le Curé le dira avec clarté, n'étant pas homme aux contentements faciles : ici aussi les ombres se mêlent aux lumières, la théologie n'excuse pas toujours certaines absences du dimanche, une réserve, si ce n'est une opposition plus ou moins affirmée, freine hélas ! l'élan de l'apostolat ; de plus, l'hémorragie de la jeunesse sévit à Ossès comme ailleurs. Mais il ne faut pas perdre l'espoir : le fond du terroir demeure excellent, l'école chrétienne fait son œuvre, et l'Action Catholique s'organise dans le secteur, grâce à l'action conjuguée des trois curés. Oui, Ossès vivra, et même progressera !

ANHAUX. — Pour aller jusqu'à Anhau, la route passe, si l'on a du goût, par Ascarat. Comme on escompte un arrêt de la voiture épiscopale, un bon groupe de paroissiens s'est même réuni sur la place, et bientôt dans l'église délicatement fleurie, où la cloche se

tait pour qu'on entende bien les paroles de la bénédiction pontificale. Quelle grâce ! Mais il faut aller plus loin, car à l'entrée de Churito piaffent les chevaux ; dès l'arrivée du cortège des cyclistes (jeunes de trois villages unis), sonnent les trompettes (d'Ascarat), et Monseigneur pénètre (pour la première fois dans l'histoire ?) dans la « rue » de Churito. Plus élégante décoration nulle part ne s'est vue : ce n'est que festons, arcs et guirlandes. On croit avoir tout vu, et on n'a pas vu Anhaux ! Petit village, qui n'avait pas reçu d'évêque depuis plus de 70 ans, et qui, d'arrache-pied, a si bien tout préparé : la place, les maisons, le rude chemin qui mène jusqu'à l'église, et l'église elle-même, récemment restaurée avec un goût si sûr. La joie règne partout, jusque dans le rapport de M. le Curé, et les cavaliers aux vestes écarlates auront raison, tout à l'heure, de bondir dans la plaine d'Irouléguy : Anhaux a bien mérité de son Evêque.

SAINT-ETIENNE-DE-BAIGORRY. — Oh ! cette arrivée, soudain, au sommet de la côte où les cyclistes de Baïgorry reliaient ceux d'Anhaux ! De part et d'autre, la vue s'étend vers un horizon magnifique, St-Jean-le-Vieux et le col de Béhorleguy, St-Etienne et le col d'Ispeguy... Mais ce soir, en outre, il y a de l'électricité dans l'air : quelque chose, bientôt, va éclater... C'est d'abord le chant des clairons. tout près du grand fronton, parmi jeunes gens et jeunes filles formant un long cortège. C'est ensuite le gros nuage noir que depuis un moment surveillent des regards à la fois craintifs et suppliants : s'il pouvait attendre... et néanmoins la pluie est si désirée ! La pluie vient, généreuse et brutale, comme une douche qu'un aimable plaisantin lance de la fenêtre sur un groupe de joyeux passants. L'ordonnance d'une réception bien réglée est sans doute détruite, mais il n'y a nulle révolte, nulle débandade, et la foule, docile, s'engouffre dans la vieille et longue église, où la pousse la main d'un Curé-Doyen qui ne se doute pas du guet-apens ! C'est là pourtant qu'éclate la bombe, mais le bruit est vite étouffé, car il n'y a en réalité nulle surprise si ce n'est, sans doute, dans le cœur du nouveau chanoine, à qui Monseigneur donne l'accolade, tandis que retentit un vigoureux « *Benedicamus Domino* ». Le « *Deo Gratias* » est chanté le lendemain, par plus de 150 confirmands, tous de Baïgorry, mais aussi par toute une paroisse heureuse de l'honneur qui vient d'échoir à son pasteur bien-aimé, heureuse également de ces trois « témoins » de vitalité chrétienne que visite Monseigneur : une Ecole pimpante, un Cours Ménager flambant neuf, une « Bibliothèque pour Tous » admirablement placée. Oui, *Deo Gratias* ! pour cette vieille et bonne paroisse de St-Etienne (oui, si **bonne**), chef-lieu d'une vallée toujours fidèle à son noble passé, et que les départs traditionnels vers l'Amérique ne videront pas de sa substance : celle-ci ne se renouvelle-t-elle pas sous l'action conjuguée d'un Clergé ardent et d'un groupe de laïcs éclairés et généreux ? Oui, vive Baïgorry !

ALDUDES. — Les palombes, en ce moment, ne montent pas vers le col des Aldudes. Hélas, les jeunes Basques en descendent pour les régions lointaines, et il y avait bien de la tristesse dans la voix de celui qui haranguait Monseigneur, au nom de ses camarades, au détour de la route marquant les limites de Banca... La jeunesse n'est pas morte néanmoins aux Aldudes : on s'en est aperçu, à cette entrée triomphale sur l'une des places les plus typiques du Pays Basque, où M. le Maire (encore un historien de la Navarre... et du Pays-Quint), ne témoignait d'aucun complexe d'infériorité. Présent à la fête, le village voisin d'Urepel n'est-il pas, du reste, l'une des

rare communes dont la population ait augmenté depuis le dernier recensement ? Signe qu'il ne faut pas verser dans un noir pessimisme, surtout dans un pays où surabondent les motifs d'espérance : un ciel idéal, d'authentiques charmes touristiques, et, mieux encore, des vertus familiales et des traditions chrétiennes nullement prêtes à mourir. La vigueur des chants, et leur qualité, n'en étaient-elles pas l'expression ? Des progrès restent à faire, dans ce pays si riche en vocations (dont plusieurs glorieuses), avant tout sur le terrain de l'Action Catholique : le nouveau pasteur entraînera son troupeau.

En attendant, le Pasteur de **Banca**, entouré d'une part notable de ses ouailles, et du bercail voisin de l'Aérium, arrête au passage le Pasteur du diocèse, qui veut bien conférer sur place le Sacrement de Confirmation à ses enfants : témoignage de bonté pour ceux que la faiblesse physique a marqués, et qui sont néanmoins des « âmes vaillantes » et hommage paternel à ces familles nombreuses dont Banca a une si légitime fierté. Trop brève cérémonie, mais l'Esprit agit vite, et l'étroite vallée privée de ses Fonderies a été, à cette heure, l'ardent creuset où Dieu a forgé des âmes de jeunes chrétiens... dans un silence nulle part égalé dans une cérémonie de confirmation !

Congrégations d'Action Hospitalière et Sociale

JOURNÉES DIOCESAINES

Vendredi, 24 juin, à la Miséricorde, **Pau**.

Samedi, 25 juin, à la Maison des Œuvres, **Bayonne**.

PROGRAMME

9 h. 30 à 12 h. 30 : 3 causeries d'information :

« L'Enfance inadaptée » par M. le chanoine Normand et Mlle Chantillon.

« Les antibiotiques et la médecine actuelle » par les Docteurs Roland et Pénaud.

« La Presse d'aujourd'hui et ses influences » par M. l'abbé Lanusse-Cazalé et le Docteur Saury.

14 h. 15 : « Le Plan d'équipement sanitaire et social du pays et la Réforme des Lois d'assistance » par M. l'abbé Hourcq, aumônier diocésain d'action sociale.

15 h. 30 : Compte rendu des Journées Nationales de l'U.N.C.A.H.S. par Sœur Marie Charlotte des Servantes de Marie.

16 h. 15 : Consignes par l'Aumônier-délégué.

N. B. — Les **Religieuses Paroissiales** s'occupant de **soins à domicile** sont également invitées à participer à ces journées, au moins à la réunion de 14 heures 15.

Aux Religieuses Enseignantes

Journées Nationales à Paris, du 6 au 9 juillet

Au programme : conférences et interventions de LL. Exc. NN. SS. Marella, Mathieu, Blanchet, Villot, Rupp, NN. SS. Hamayon, Le Cordier, Bertin, les chanoines Descamps, Atton, Sauvage, les abbés Brien, Honoré, Julien, Kerleveo, les RR. PP. Feder, Thomas, Hum, Louvel, Liégé, la Révérende Mère Ste-Monique, Mlle Derkenne, etc...

Souhaitons que les Religieuses Enseignantes de notre Diocèse soient nombreuses à prendre part à ces Journées si importantes et si intéressantes.

Enfance Rurale du Pays-Basque

RASSEMBLEMENTS D'ENFANTS

Garris. — Ce jeudi 16 juin. La plupart des paroisses du Doyenné de Saint-Palais y participeront. Même le Doyenné de Larceveau est représenté.

Tardetz. — Le jeudi 30 juin. Ce rassemblement s'adresse aux paroisses du Doyenné de Tardetz mais les autres paroisses de Soule y sont également invitées.

Urt. — Le mardi 19 juillet pour les enfants d'Urt, Bardos, Urcuit, Lahonce, Mouguerre, Eliçaberry, Saint-Pierre d'Irube, Labastide-Clairance. Le Doyenné de Bidache peut également y participer.

Avant la nouvelle année scolaire, il ne sera pas organisé d'autres rassemblements d'enfants.

ESKUALDUN CHORI

Première session à Saint-Jean-Pied-de-Port du 25 juillet au 4 août pour les enfants de **Basse-Navarre** et du **Labourd**.

Deuxième session à Saint-Palais du 16 août au 26 pour les enfants **Souletins** et **Amikuztars**.

Ces sessions ne durent que 10 jours, chaque village devrait y envoyer 2 ou 3 garçons « valables ».

— Ces enfants devront avoir de 11 à 14 ans.

— Le prix du séjour est de 1.500 fr. pour les Allocataires et de 3.000 fr. pour les autres.

Prière aux allocataires de la Caisse de Bayonne d'envoyer d'urgence les feuilles de colonie garnies à M. l'abbé Elissalde, Collège d'Hasparren.

Il est demandé à **toutes** les paroisses d'inscrire les enfants avant le 1^{er} juillet.

Beaucoup de prêtres se réjouissent de ce que ces sessions ne durent que 10 jours : il leur sera plus facile d'y envoyer des enfants qu'ils sentent capables d'en profiter. Qui ne voit en effet que de tels stages peuvent contribuer à la formation **humaine, chrétienne et basque** de nos petits ruraux ?

Retraite Fermée Sacerdotale

Nous rappelons qu'une retraite fermée, réservée aux prêtres, aura lieu à **Pau, villa Ste-Croix**. Ouverture le dimanche 3 juillet, à 19 heures. Clôture, le samedi suivant, à midi.

Se hâter de s'inscrire et de retenir les dernières chambres disponibles.

Ecrire au **R. P. Parra, 35, rue Montpensier, Pau**.

Prédicateur : **R. P. Boularand, S. J.**, professeur de dogme à l'Institut Catholique de Paris.

~ Tandis que M. l'abbé Duplantier est sorti de clinique, MM. Crescent et Gerbehety y sont entrés. Prions pour eux, ainsi que pour M. Emile Larre, qui finit son traitement dans une clinique de Paris.

~ **Dimanche 26 juin, JOURNÉE NATIONALE DES PARALYSES** : ayons pitié de nos frères éprouvés, venons en aide, généreusement à une œuvre magnifique qui les aide à « faire face ».

~ Dimanche dernier, M. l'abbé Etchegoyhen et M. Arnaud Etcharren ont représenté l'« Eskualdun-Gazteria » au Congrès de la Jeunesse du Guipuzcoa qui se tenait à Zumarraga.

~ Splendide « Besta-Berri » des Basques de Paris, à Montmartre, avec M. l'abbé Idieder.

A MM. les Supérieurs

MM. les Supérieurs des établissements diocésains d'Enseignement secondaire sont priés d'envoyer d'urgence le rapport annuel prévu à l'article 129 des Statuts Synodaux.

Commission d'Art Sacré

La Commission diocésaine d'Art Sacré se réunira à l'Evêché, sous la présidence de Mgr l'Evêque, le mardi 28 juin, à 16 heures. Cet avis tient lieu de convocation.

Tous dossiers et demandes de conseils doivent parvenir au plus tôt au Secrétaire de la Commission.

De Bayonne à Nancy

Les inscriptions commencent à arriver.

Mais, de grâce, une décision *au plus tôt*, car les organisateurs de la Semaine Sociale voudraient être fixés pour le 25 juin !

Une minute peut suffire pour prendre une grande résolution...

Pour participer à ce beau voyage, et à cette importante Semaine, écrivez ou téléphonez :

Soit à la *Maison des Œuvres* (tél. 523.67).

Soit au *Bureau Technique du Tourisme*, place du Réduit (Téléphone 513.79).

Pax Christi

Echange d'écolier. — Un écolier espagnol (province de Murcia) demande à passer les mois de juillet et d'août dans une famille française de notre région. En échange, on prendrait, à Murcia, un garçon ou une fille du même âge environ.

Au pair. — Une jeune fille, 18 ans, bachelière, connaissant un peu le français, désirerait être reçue dans une famille française ; elle s'occuperait de travaux d'intérieur, surveillerait les enfants et leur donnerait des leçons, à charge d'être nourrie et logée. Elle resterait en France de dix à douze mois.

Adresser les réponses à : M. le Délégué de « Pax Christi », 34, rue du Baron-Séguier, Pau.

L'EPISCOPAT DE FRANCE

en face de certains problèmes d'actualité

Nous empruntons à la « Semaine Religieuse de Paris » le résumé suivant d'une importante Lettre Pastorale publiée par Son Exc. Mgr Guerry, dans la « Quinzaine diocésaine de Cambrai » :

INTRODUCTION

I. UNE CAMPAGNE DE PRESSE CONTRE L'EGLISE ET LA HIERARCHIE

Insinuations, critiques, attaques contre l'Eglise peuvent se grouper autour de trois problèmes :

Au sujet de l'apostolat missionnaire, double récrimination opposée : Après l'expérience des Prêtres - ouvriers et la condamnation de la « Quinzaine », la Hiérarchie aurait stoppé l'apostolat missionnaire. Elle aurait manqué de clairvoyance et de vigilance en organisant les formes nouvelles d'apostolat missionnaire.

Au sujet du communisme, deux critiques contraires : l'Episcopat de France laisse le progressisme envahir l'Eglise et il subit le reproche de ne pas aller dans le sens de l'histoire, ne se désolidarisant pas du régime capitaliste !

En face des problèmes sociaux, les uns mettent en garde la Hiérarchie contre le danger de continuer à professer des enseignements « en dehors de la réalité historique en devenir »...; d'autres, à l'opposé, alertent le patronat français sur le péril que représentent les positions avancées de l'Episcopat !

Nous avons le devoir de défendre l'Eglise, notre Mère.

II. — LES CONDITIONS D'UN JUGEMENT OBJECTIF.

La première doit être une information sûre et impartiale : « Tant de catholiques ignorent les actes et les décisions de la Hiérarchie, parce qu'ils ne lisent pas la presse qui les publie ».

La deuxième : faire un effort pour s'élever au plan supérieur de la Foi où se situe la Hiérarchie dans l'accomplissement de sa mission. Car l'Eglise est dans ce monde, mais elle n'est pas du monde.

La troisième : ne pas la juger en partisan, au nom d'une position politique ou sociale que l'on a choisie. (Exemple frappant : l'article publié dans « le Monde » du 10 mars dernier). La Hiérarchie a toujours affirmé son indépendance à l'égard des partis et camps adverses.

III. — LA METHODE : la meilleure manière de répondre aux objections contradictoires, c'est d'exposer purement et simplement la position de l'Episcopat, montrer pourquoi et comment ses actes et décisions ont été appelés et commandés par les exigences de la doctrine de l'Eglise.

PREMIERE PARTIE

L'APOSTOLAT MISSIONNAIRE

A l'objection que la Hiérarchie entendait stopper l'apostolat missionnaire, trois faits, trois documents prouvent au contraire sa volonté de le développer et de l'organiser.

PREMIER FAIT : la *Déclaration doctrinale de l'Assemblée plénière de l'Episcopat français* (avril 1954). L'importance de ce document tient à son origine et à son objet. Son origine : l'assemblée de l'episcopat de France (106 membres présents à cette réunion plénière, la seconde depuis 50 ans) publie sa prise de position « au sein du monde moderne et face aux civilisations nouvelles ». Son objet : « Or cette déclaration s'achève par un appel très pressant de la Hiérarchie à l'apostolat missionnaire »; elle « sent très vivement sa responsabilité à l'égard de ces masses d'hommes qui ignorent le message rédempteur du divin Sauveur ». Laïcat chrétien, prêtres de la mission ouvrière, tout le clergé, et. — ce qui est nouveau — communautés paroissiales, institutions chrétiennes doivent s'ouvrir aux perspectives missionnaires par la charité et la foi authentiquement vécue; car l'Eglise est missionnaire dans son essence même (1).

DEUXIEME FAIT : la *Constitution Apostolique de S. S. Pie XII concernant la mission de France* (15 août 1954). Selon un statut canonique d'une forme nouvelle, « La Mission a reçu maintenant dans l'Eglise sa place attitrée... C'est bien son action apostolique et son effort missionnaire que le Saint-Père a entendu favoriser » (Cardinal Liénart, prélat nullius de la mission.)

— « Le Souverain Pontife se sent pressé d'envoyer des missionnaires à la fois chez les peuples lointains... et parmi les masses déchristianisées de chez nous, chez lesquelles le matérialisme a fait renaître un nouveau monde païen, qui grandit en dehors de la Sainte Eglise de Dieu. »

La création de la Mission de France en 1941 est née d'une décision

(1) Relire la lettre de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris, pour le carême 1955 (*Sem. Rel.* 19 février 1955) : « Pour une action missionnaire dans notre diocèse ».

de l'Assemblée des cardinaux et Archevêques, au nom de l'Episcopat tout entier; elle est placée sous l'obédience directe des Evêques par l'entremise de la Commission Episcopale de la « Mission de France ». *Le Centre Pastoral des Missions à l'intérieur* (C.P.M.I.) inaugure à son tour un magnifique espoir.

TROISIEME FAIT : *l'existence et le développement de l'Action catholique ouvrière.* Qui prétendrait avec raison, que l'Eglise, après l'interruption de l'expérience des Prêtres-Ouvriers, n'est plus présente dans le monde ouvrier ? Car l'A. C. O. est l'apostolat organisé du laïcat ouvrier, appelé, en participation de la mission apostolique de l'Eglise, à l'évangélisation des milieux populaires. » En octobre 1953 l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques renouvelle sa confiance en la mission apostolique de l'A. C. O., mouvement jeune encore et plein d'espérance.

*
**

L'EXPERIENCE DES PRETRES-OUVRIERS

La Hiérarchie dont on reconnaît dès lors la volonté d'apostolat missionnaire, se serait pourtant contredite en suspendant l'expérience des Prêtres-Ouvriers !

1° Cette expérience dont le retentissement a été profond, forme limitée de l'apostolat missionnaire, ne le constituait ni essentiellement ni uniquement.

2° Les mesures d'autorité avaient pour but non pas d'arrêter mais de sauver cet apostolat missionnaire, dont l'objet ne peut être que l'annonce de la Bonne Nouvelle aux incroyants. A cette vocation les Prêtres-Ouvriers, à la générosité indiscutable, entendaient à l'origine demeurer fidèles. Sous prétexte que l'évangélisation de la classe ouvrière serait impossible tant que durerait le capitalisme, chez certains d'entre eux s'engager pour une propagande d'ordre politique et syndicale constituait une déviation totale par rapport à l'apostolat missionnaire. Il fallait s'appuyer non pas sur des moyens naturels, humains, politiques, mais sur la prière, la messe, la fidélité à l'Eglise, la force de l'Evangile. Devenir l'homme d'un parti c'est cesser d'être l'apôtre de Jésus-Christ, donné à tous. L'Eglise n'a pas été fondée pour renverser une société terrestre, ni pour dresser les hommes les uns contre les autres dans la lutte des classes, mais pour étendre le royaume de Dieu.

DEUXIEME PARTIE

ATTITUDE DE L'EPISCOPAT FRANÇAIS A L'EGARD DU COMMUNISME

« Dans sa déclaration doctrinale, l'Assemblée plénière de l'Episcopat français (avril 1954) a précisé en termes très clairs et très fermes sa position. Elle rappelle les trois raisons pour lesquelles l'Eglise a condamné le communisme marxiste : d'abord pour ce qu'il est en lui-même, en raison de son matérialisme athée — ensuite en raison de la persécution religieuse qu'il instaure partout où il a le pouvoir — enfin dans les conséquences qu'il produit, spécialement pour la personne humaine et la famille. »

La collaboration avec les communistes est dangereuse; la collaboration à la lutte des classes s'avère le plus sûr moyen de faire accepter la dialectique marxiste; l'Episcopat accueille tout ce qu'il y a de bon dans les civilisations nouvelles, mais il demande aux chrétiens d'en juger avec clairvoyance les erreurs, parmi lesquelles il dénonce particulièrement le matérialisme athée du marxisme.

LA CONDAMNATION DE LA « QUINZAINE »

Les motifs ? Une double attitude, vis-à-vis du communisme et vis-à-vis de l'Eglise.

I. VIS-A-VIS DU COMMUNISME. L'Eglise avertissant des périls que présente pour la pureté de la foi la collaboration avec les communistes,

les catholiques de la « Quinzaine » se comportaient comme si cette opposition foncière entre les deux doctrines n'avait pas de conséquences pratiques. L'Eglise peut-elle donc assurer le triomphe d'un Etat qui travaille à sa destruction ? Ce dessein de destruction de l'Eglise ressort :

a) *des déclarations des chefs eux-mêmes et des doctrinaires du communisme.* Les textes, dont certains sont rapportés dans la Lettre Pastorale, n'ont jamais été reniés. On ne se laissera pas tromper par l'attitude honnête de certains militants de base.

b) *des conséquences pratiques de l'opposition fondamentale qui existe entre l'Eglise et le matérialisme athée du communisme.* Deux doctrines s'opposent sur tous les problèmes essentiels : Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise, la liberté, la morale, etc... L'Eglise n'aurait-elle donc pas le droit de montrer l'opposition irréductible de ces deux doctrines ? et par conséquent de dénoncer l'influence du communisme dans sa tactique, sa propagande et son action ? Collaborer dans l'action — et les critiques contre l'Eglise — c'est en vérité accepter bientôt la doctrine. Qui attaque l'Eglise, ébranle l'édifice de la foi. Il y a d'autre part présomption à se croire fort dans sa foi... Pierre n'a-t-il pas renié son Maître ?

c) *des persécutions contre l'Eglise dans tous les pays où le communisme prend le pouvoir.* D'une façon méthodique : désorganisation des structures, Hiérarchie, clergé, congrégations par des arrestations, l'emprisonnement, les travaux forcés, les expulsions... Puis, la substitution à l'Eglise Catholique d'une Eglise nationale... La suppression de l'activité religieuse : presse, écoles, universités... La destruction de la foi à l'intérieur des âmes, par des procédés scientifiques : utilisation des ressources de la psychologie individuelle et collective, slogans... Tant de chrétiens, dans les pays sous obédience communiste, sont persécutés !... et les autres membres du Corps mystique resteraient insensibles ?

II. — VIS-A-VIS DE L'EGLISE.

Les critiques de la part de la « Quinzaine » à l'égard de l'autorité religieuse, Saint-Siège, Hiérarchie, étaient trop habituelles. La lettre en cite quelques-unes, traduisant une attitude qui met l'autorité en état d'accusation :

a) « *Les prêtres-ouvriers, c'était le signe de la présence de l'Eglise, dans la classe ouvrière* »... Mais cette présence est aussi assurée par l'A. C. O. mandatée par la Hiérarchie, car l'Eglise ce sont les laïques — (pas eux seulement !) — sous la conduite du chef commun le Pape et des Evêques en communion avec lui.

b) La seconde plainte de la « Quinzaine » concernait les mesures prises à l'égard de quelques Pères Dominicains. Mais appartient-il à des laïques de se faire juges en pareille matière ? Ils semblent ignorer la vraie mission des théologiens dans l'Eglise, qui n'enseignent pas « en leur nom propre ni au titre de leur science, mais en vertu de la mission qu'ils ont reçue du magistère légitime » (Pie XII). Celui-ci lorsqu'il veut savoir ce qui s'enseigne, « n'obéit à aucun autre mobile qu'à la conscience du mandat du Christ... »

c) Troisième chaînon que l'autorité aurait voulu chercher à atteindre : *l'engagement des laïques dans les luttes du mouvement ouvrier* !... La vérité proteste contre un jugement aussi sommaire et très injurieux contre la Hiérarchie. (Diverses citations).

**

Une précision sur les engagements, qu'on ne mettra pas sur le même plan car les uns se confondent à la doctrine de l'Eglise, les autres arborent des positions offensantes et erronées, par exemple la position du M. L. P. (Mouvement de Libération du Peuple) sur le problème de la laïcité. On confond l'autonomie de la société civile dans l'ordre temporel et son indépendance — inadmissible — à l'égard de toute morale et de l'Eglise. De même sa position vis-à-vis de l'enseignement libre.

(A suivre)

Caisse de Pensions et Secours

Doyenné de St-Jean-Pied-de-Port : S. Jean-Pied-de-Port : 21.000; 1.000; — Ahaxe : 2.900; 200; — Aincille : 1.300; 300; — Ainhice-M. : 2.350; 300; — Arnéguy : 3.000; — Bussunarits : 590; 150; — Estérençuby : 3.500; 400; — Ispoure : 1.900; 450; — Jaxu : 3.050; 600; — Lacarre : 2.700; 950; — Lecumberry : 2.500; 200 — Mendive : 400; 180; — St-Jean-le-Vieux : 3.000; — St-Michel : 5.300; 380; — Uhart-Cize : 3.000; 700.

Doyenné de St-Palais : St-Palais : 14.000; — Hospice : 1.500; — Amorots : 2.000; 200; — Arberats : 1.650; 450; — Arbouet : 2.070; — Aroue : 4.500; — Arraute : 1.200; — Béguios : 3.600; 200; — Béhasque : 1.000; 150; — Beyrie : 2.500; 500; — Domezain : 2.000; 200; — Gabat : 1.500; 200; — Garris : 3.000; 100; — Labets : 2.300; — Lohitzun : 2.450; — Luxe : 3.500; 200; — Masparraute : 1.500; 200; — Orègue : 2.000; 850; — Pagolle : 1.600; 800; — Uhart-Mixe : 990; 500.

Doyenné de Salies : Salies-S. V. : 12.000; 2.000; — Salies St-M. : 9.000; 1.800; — Bellocq : 2.090; — Bérenx : 600; — Carresse : 1.850; 500; — Cassaber : 950; 125; — Castagnède : 300; — Escos : 1.200; 200; — Labastide-Vche : 1.650; 560; — Lahontan : 1.980; 770; — Léren : 1.200; 150; — St-Dos : 1.800; 1.200.

Doyenné de Sauveterre. — Sauveterre : 5.730; — Abitain : 3.350; — Andrein : 2.130; — Barraute : 1.000; 50; — Laàs : 1.249; — Montfort : 1.800; 30; — Oraàs : 1.600; 250; — Hôpital d'Orion : 2.230; — Osserain : 732; — Rivehaute : 1.989; — St-Gladie : 2.025.

Doyenné de Tardets. — Tardets : 4.000; 500; — Abense : 1.500; 500; — Alçay : 1.220; — Camou : 800; 100; — Haux : 500; 100; — Lacarry : 1.500; 250; — Laguinge : 1.400; — Larrau : 3.000; 300; — Lichans : 1.060; 450; — Licq : 1.500; 300; — Montory : 1.500; 150; — Ste-Engrâce : 1.000; — Sauguis : 1.800; 400.

Rectification : la messe des « Enfants de Marie », le 26 juin, aura lieu à la Chapelle de la rue Douer à 9 h. 30 et non à 8 h. 30. Salut de clôture à Biarritz, et non à Anglet.

~ Récollecion sacerdotale de **Pau** : lundi prochain 20 juin chez les Pères Franciscains.

~ Au Grand Séminaire, Mgr l'Evêque a béni les premières prises de vues du film « Les Mains Liées ».

Récent décret sur le Bréviaire et le Missel

(suite)

TITRE III. MEMOIRES

1. — Les rubriques suivantes relatives aux mémoires sont valables aussi bien pour l'*office* que pour la *Messe*, dans les cas d'*occurrence* comme dans ceux de *concurrence*.

2. — Les *mémoires* qui ne doivent *jamais être omises* et qui ont une *préséance absolue* sont les mémoires :

- a) de n'importe quel dimanche;
- b) d'une fête de première classe;
- c) des fêtes du Carême et de l'Avent;
- d) du mercredi, du vendredi et du samedi des Quatre-Temps de septembre;
- e) des Litanies majeures (25 avril).

3. — Les autres mémoires qui peuvent se présenter sont admises dans la mesure où l'on ne dépasse pas le nombre de trois oraisons.

4. — En dehors des mémoires énumérées au N° 2, et après elles, voici la méthode à appliquer pour les mémoires :

- a) Les dimanches de première classe (Tit. II, N° 3), les fêtes de première classe, les fêtes et les vigiles privilégiées (Tit. II, N° 8), et de plus les Messes chantées ou votives solennelles, n'admettent aucune mémoire.

b) Les fêtes de deuxième classe et les autres dimanches n'admettent qu'une seule mémoire.

c) Tous les autres jours : soit fêtes soit fêtes, admettent seulement deux mémoires.

5. — Les fêtes commémorées : a) n'ont plus droit à l'office à un verset propre au répons bref de Prime, ni à une doxologie propre aux hymnes, sauf les exceptions prévues au Titre II, Nos 14 à 17; b) elles n'ont plus droit à la Messe au Credo ni à la préface propre.

TITRE IV. MODIFICATIONS AU BRÉVIAIRE

a) Début et fin des Heures

1. — Au début, on omet le *Pater*, l'*Ave*, et s'il ya lieu le *Credo*; les Heures canoniques, aussi bien dans la récitation publique que dans la récitation privée, commencent immédiatement de cette façon :

— Matines : par le verset *Domine, labia mea aperies*.

— Laudes, petites Heures et Vêpres : par le Verset *Deus, in adiutorium*.

— Complies : par le verset *Jube, domine, benedicere*.

2. — A l'office des trois derniers jours de la Semaine sainte, ainsi qu'à l'office des défunts, on omet *Pater*, *Ave*, et s'il y a lieu *Credo*, et toutes les Heures commencent comme il est indiqué au Bréviaire.

3. — De même les Heures canoniques, dans la récitation publique et privée, se terminent de cette façon :

— Matines (dans la récitation privée), Laudes, Tierce, Sexte, None et Vêpres : par le verset *Fidelium animae*.

— Prime : par la bénédiction *Dominus nos benedicat*.

— Complies : par la bénédiction *Benedicat et custodiat*.

b) Conclusion de l'office

4. — Le cours quotidien de l'office divin a pour conclusion, après Complies, l'antienne accoutumée à la Vierge, avec le verset *Divinum auxilium*.

La rémission des fautes et les indulgences concédées pour la récitation de la prière *Sacrosanctae* sont attachées à cette même antienne finale (à la Vierge).

c) de quelques parties de l'office

5. — Les hymnes propres assignées à certaines Heures de quelques fêtes de Saints ne se reportent pas. A l'hymne *Iste Confessor*, le troisième vers devient fixe; il sera toujours : *Meruit supremos laudis honores*.

6. — Les antiennes à *Magnificat* des fêtes du temps de la Septuagésime qui n'auraient pas été dites n'ont pas à être reportées (à un autre jour de la semaine).

7. — Les prières fériales se disent seulement aux Vêpres et aux Laudes de l'office (férial) du mercredi et du vendredi de l'Avent, du Carême et de la Passion, ainsi que le mercredi, le vendredi et le samedi des Quatre-Temps, quand on fait l'office de la fête. Il y a exception pour les Quatre-Temps dans l'octave de la Pentecôte.

8. — Toutes les autres *preces* sont omises (autres prières fériales et prières dominicales).

9. — On omet le *suffrage* des Saints et la mémoire de la Croix.

10. — Le symbole de saint Athanase ne se récite qu'à la fête de la Sainte Trinité.

d) autres modifications

11. — Les premières vêpres (soit entières, soit à partir du capitule, soit sous forme de mémoire) n'appartiennent plus qu'aux fêtes de première et de deuxième classe, ainsi qu'aux dimanches.

12. — En ce qui concerne chaque partie de l'office, on observera ce qui suit :

a) Aucun changement les dimanches et les fêtes de première classe.

b) Aux fêtes de deuxième classe et aux fêtes doubles du Seigneur mémoire (sauf, évidemment, les mémoires absolument obligatoires du N°2)

PAU - Maisons de confiance

Droguerie SALLENAVE

Tout pour l'Entretien

5, rue Saint-Jacques - Tél. 22.55

BATIMENT BETON ARME

Entreprises **GANCHOU Frères**

36, Bd. d'Als.-Lorraine, Tél. 23.30

CHAUFFAGE CENTRAL

Sanitaire - Zinguerie - Pompes

Etablissements **Jean BRAU**

6, rue Laclède, Tél. 39.25

CYCLES - MOTOS

AGENCE PEUGEOT

Gaston SARRAILH

62, rue Carnot Tél. 24.26

ELECTRICITE

T.S.F.

Etablissements **SARRAT**

7, rue Taylor, Tél. 38.49

Imprimerie Papeterie

Matériel scolaire - Machines à écrire

COLLET

46, rue Joffre, Tél. 27.28

LA HUTTE

SCOUTISME - CAMPING

Concessionnaire Officiel

6, rue Henri IV, Tél. 40.42

LAITERIE MODERNE

*Lait pasteurisé, beurre, yaourt
fromages frais marque « l'Isard »*

PAU Tél. 22.95

Magasins LARRAILLET

*Tout pour le Blanc. Tissus. Ameu-
blement. Rideaux. Couvertures —*

20, Cours Bosquet Tél. 38.59

Orthopédie - Optique

DAIGNAS

MAISON FONDÉE EN 1890

14, rue Taylor, Tél. 21.47

PEINTURE - VITRERIE

PAPIERS PEINTS

Pierre ORNON

5, rue Jeanne d'Albret, Tél. 26.16

PIANOS - MUSIQUE

Accords — Réparations — Vente

Michel LIMONAIRE

17, rue Samonzet
et **BIARRITZ**, 22 Av. Victor-Hugo

POSTICHES POUR VILLE ET THEATRE

PITOT - JOURLIAC

Posticheur Parisien

42, rue Louis-Barthou, Tél. 22.27

Pour

vos

Mariages:



TOUS LES TISSUS

J. BAYLAUCQ - GASSION

49, rue Maréchal-Joffre Tél.

22, rue Gassion, 28 - 08

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

MAISON **POUPLARD, D'ANGERS**

TOUYA

38, rue Castetnau

et de la *Vierge* : à Matines, Laudes et Vêpres on prend l'office au propre et au commun; aux petites Heures on le prend au psautier de la férie occurrente et au propre; on dit les Complies du dimanche.

c) A toutes les autres fêtes, vigiles ou fêtes, à toutes les Heures on prend l'office au psautier et au propre (propre du Temps ou propre des Saints), sauf si Matines, Laudes et Vêpres ont des antiennes et des psaumes qui leur sont spécialement assignés.

13. — Si les leçons de l'Écriture occurrente avec leurs réponses ne peuvent être dites au jour qui leur est assigné, on les omet, même s'il s'agit des débuts des livres (*incipit*).

14. — Aux fêtes de Saints, comme leçons du premier nocturne, s'il n'y a pas de leçons propres prévues, on prend les leçons de l'Écriture occurrente; à leur défaut, on les prend au commun.

TITRE V. MODIFICATIONS AU MISSEL

a) les oraisons

1. — Les oraisons prévues pour les différents temps liturgiques *pro diversitate temporum* sont supprimées.

2. — Aux Messes votives des *défunts* : si elles sont chantées, on ne dit qu'une oraison; sinon, on peut dire trois oraisons.

3. — L'oraison *Fidelium*, prescrite jusqu'ici le premier jour ferial libre de chaque mois ou le lundi ferial de chaque semaine est supprimée. Au chœur, ces jours de fêtes, la Messe conventuelle se dit selon les rubriques.

4. — Les oraisons *simplement impérées* par l'Ordinaire s'omettent selon les rubriques jusqu'ici en vigueur, et, de plus, tous les dimanches et chaque fois que la Messe est chantée; enfin lorsque les oraisons à dire selon les rubriques atteignent déjà le nombre de trois.

b) autres modifications

5. — Aux fêtes ordinaires « per annum », si on doit faire mémoire d'un Saint, le célébrant peut choisir soit la Messe de la férie, soit celle du Saint commémoré. Celle-ci se dit selon le rit festival (c'est-à-dire avec le Gloria).

6. — Aux Messes des *défunts*, on peut omettre la séquence *Dies iræ*, sauf s'il s'agit de la Messe du jour du décès ou des obsèques en présence du corps, ou même si le corps n'est pas présent pour une cause raisonnable, et le jour de la Commémoration de tous les fidèles *défunts*. Ce jour-là on ne doit dire la séquence qu'une fois : à la Messe principale, sinon à la première Messe.

7. — Le *Credo* se dit seulement les dimanches, les fêtes de première classe, les fêtes du Seigneur et de la Vierge, le jour du « *dies natalis* » des Apôtres et des Évangélistes, les fêtes des Docteurs de l'Église Universelle, ainsi qu'aux Messes votives solennelles chantées.

(Le « *dies natalis* », jour de la naissance au ciel, désigne pratiquement ici la fête principale : pour saint Jean, par exemple, ce sera le 27 décembre, mais non le 6 mai.)

8. — On dit la *préface* propre à chaque Messe; s'il n'y en a pas, on dit la *préface* du temps, sinon la *préface* commune.

9. — A n'importe quelle Messe, on prend toujours comme dernier Évangile le début de l'Évangile de saint Jean (*In principio*), sauf à la 3^e Messe de Noël et le dimanche des Rameaux.

DEVINETTE...

Quel est, dans le département, l'établissement scolaire qui compte, en 1955, 63 élèves reçus au Certificat d'Études sur 65 candidats présentés ?

Adresser les réponses à M. le Directeur du Collège St-Joseph d'Hasparren...